

Copie.

A. S. Ali.

A La Haye le 18<sup>e</sup> Juin 1679. 905

Ce qu'il a plu à Y. A. de m'ordonner que j' fisse  
écrire par le Conseil au Bureau des Comptes  
d'Orange, touchant l'acquisition des biens des  
Trigoulets et Cognol, a été promptement expédié,  
et par le premier ord<sup>e</sup> d'après, et j'ay remis à  
le Sieur Saurez du soin qu'il a eu d'informer  
Y. A. à plein de l'importance de cette affaire,  
qui en effet est si grande, qu'il y ait de la  
conservation du Peage sur le Rhône, etc. —  
Rien ne cessera de rognier le terrain de Y. A.  
en sorte, qu'à la fin il ne se retrouveroit presque  
plus rien d'assez de considérable pour entre-  
tenir ce beau droit, et le maintenir contre  
la France et d'autres rognants malicieux.

Je mets dans ce Paquet la première lettre  
que le Sr. Félibre m'a écrit de Bézancourt,  
après un mois par lequel il m'avoit donné  
avis de son arrivée à Paris. Y. A. y trouvera  
d'abord un merveilleux prognostic qu'il arrivera  
de je ne sait quel retour indubitable des —  
faveurs de la France. C'est un Prophète  
à moy, qui ne m'interroge point sur visions :  
Peut être que Y. A. y vivra plus clair. Ce —  
qu'il propose de nouveau touchant un emploi  
du Sr. Rubard au Parlement de Bézancourt  
pourroit faire plus de bien que de mal aux  
Intéressés de Y. A. mais j'ay suis toujours  
dans la même scrupule, si Y. A. pourroit  
introduire à en faire reculer le Ruy de  
sa force. A mon avis les deux tiers

de complimenter qu'il demande ne moyenne pas inutiles. J'en envoi deux propres, pour gaigner temps, en cas que V. et. aye agreeable de les signe. Pour la forme generale done il parle je la Roy chausseis d'un article de si grosse depense, - qu'il faudra bien considerer quel avantage on firoit apres s'avoir supposee pour l'ayre du fermier. Au rigour du S. Echare, il y aura moyen d'elaircir tout cela.

Je vien de seavoir que V. et. a eu la bonte d'inspirer a personne nos calamitez a Zuyfleldem, et ne seauoy trouuer des parahys assez dignes, pour lui en rendre me tres-humble remonstrance. J'espere cependant, qu'ayant assez remosque que ces empeschenens ne s'y portent que de pure malice et bestise, elle voudra me continuer la grace de reriter par autre Lierre son ordre a ce qu'on devisor de renvoyer mon bien tant necessarie, tel ouvrage ne dependant pas de la difference d'autant plus ou moins de l'usage de Terrain. Penseons qu'un emissaire de leur part, venu de Dommel a ote declarer devant V. A. qu'ils aymeroient mieux quitter leurs charges, que de s'estoigner tant soit peu de leur deerie, par ou il paroist a quelle gens on a a faire, presupposant entr'autres belles Ronds, qu'il est un bon pouvoir de quitter une function publique, quand il leur plait. Je m'avois addressie a eux par divers messages, les plus amables que

307

je pourvois, pour les ménors à nous entendre  
disparaître ou d'autre : mais jamais n'ont daigné  
m'en faire un mot de réponse, qui est  
un honneur qui me fane bien (Mrs. 2<sup>e</sup>) de la  
Cour de Gueldre quand j'ay suffis de le  
requérir à quelque chose touchant un  
ou autres choses dans le même quartier.  
Si bien qu'il n'y a que le respect et —  
l'autorité de V. A. qui me puisse  
garantir de leur insolence. Il suffit  
tout semblant à V. A. d'agréer que Zedelgem  
ayt l'honneur de lui en faire sondeur.

Le Sieur Dijck vis à la fin, et me parla de  
rencontrer à V. A. que si elle écrit le secoarri,  
se table et au hazard de le voir réuniés, ces —  
qu'il tire de l'glas ne pourront suffire à remettre  
aux Esmeurs.

908.